

Gestion de titres de propriété intellectuelle & Etudes de brevets



La SATT NORD assure la gestion de brevets ou plus globalement la gestion du portefeuille de propriété intellectuelle du client.

Ces prestations excluent la gestion de la propriété intellectuelle qui pourrait être confiée à la SATT dans le cadre de projets de maturation.



Gestion de titres de PI : La gestion de titres de PI couvre 3 volets pouvant faire l'objet de prestations indépendantes ou d'une prestation globale :

▪ Gestion stratégique :

- Aide à la décision en matière de maintien, d'extension ou d'abandon de brevets,
- Analyse des informations transmises par les offices sur les dossiers de brevet, la simulation des coûts de maintien en vigueur des brevets du portefeuille.

▪ Gestion administrative des titres:

- Contrôler la régularité des documents,
- Donner un avis au Client sur les propositions techniques émanant des mandataires de la valorisation des brevets ou des cabinets mandatés, en lien avec les personnels de recherche concernés,
- Assurer le lien avec le mandataire ou directement avec les cabinets, par courrier ou email, en leur transmettant les décisions ou les informations administratives demandées,
- Produire les documents administratifs engageant le Client et ses personnels inventeurs dans le cadre du déroulement des procédures,
- Suivi administratif des procédures de brevet + paiement des factures au nom du client (facturation, gestion des courriers), et production d'un document de synthèse annuel des coûts du portefeuille transmis aux partenaires.

▪ Gestion financière des titres:

- Estimer les coûts et assurer les opérations financières liées aux procédures de l'entretien et de l'exploitation des brevets,
- Suivre les dépenses de propriété intellectuelle par nature et par structure,
- Vérifier et superviser les procédures de facturation,
- Négocier les coûts avec les partenaires extérieurs,
- Etablir des prévisions de budget de propriété intellectuelle (coût du portefeuille, besoins sur projet),
- Assurer la transmission des informations et données au service comptable,
- Préparer les rapports d'activité et financiers annuels.

Gestion de titres de propriété intellectuelle & Etudes de brevets

Etudes « Brevets »

Réalisation à la carte de divers types d'étude pour la rédaction de brevets :

▪ Recherche d'antériorité:

Recherche de l'état de l'art dans les bases de brevet et les bases de publications scientifiques et restitution des résultats sous forme de document de synthèse (liste des documents identifiés sans analyse).

▪ Analyse de brevetabilité:

Analyse de l'invention par rapport aux documents de l'état de l'art identifiés (soit fournis directement, soit identifiés avec la recherche d'antériorités) pour valider si l'invention remplit les critères de brevetabilité. Le livrable se présente sous forme de rapport d'analyse de brevetabilité avec proposition de stratégie PI associée.

▪ Liberté d'exploitation:

- Si un document est identifié, la SATT pourra analyser les risques sur la liberté d'exploitation vis-à-vis de ce brevet
- Pour une liberté d'exploitation totale : la SATT sera accompagnée par un cabinet de brevets pour la recherche des documents gênants et l'analyse des risques d'exploitation. La SATT fera un document de synthèse des éléments analysés et proposera des pistes si des documents sont identifiés.

En complément, la SATT Nord propose une aide à la rédaction du brevet.



Pour toute tarification, merci de bien vouloir prendre contact avec nos services

Axelle DELBECQUE
Responsable Propriété Intellectuelle
axelle.delbecque@sattnord.fr
Tel : +33 (0)3.28.36.89.63
Mob : +33 (0)6.04.57.71.31